

## Parcours « Révision et préparation d'un bilan » (1)

### Objectifs :

Maîtriser les opérations et écritures comptables liées à l'arrêté des comptes. A la fin de la formation, les participants sauront établir et organiser un dossier de gestion.

### Dates et durée :

- Du vendredi 01/12/2023 au vendredi 09/02/2024 de 14h à 16h (9x2h soit 18h) :

Module 1 : vendredi 01/12/2023 / Module 2 : vendredi 08/12/2023 / Module 3 : vendredi 15/12/2023

Module 4 : vendredi 05/01/2024 / Module 5 : vendredi 12/01/2024 / Module 6 : vendredi 19/01/2024

Module 7 : vendredi 26/01/2024 / Module 8 : vendredi 02/02/2024 / Module 9 : vendredi 09/02/2024

Tous les modules seront dispensés en distanciel synchrone via le logiciel Zoom (un lien de connexion vous sera envoyé 48h avant le début chaque module).

### Prix par participant :

- Cabinet correspondant\* de France Gestion : 0 €
- Public : 80 € HT / module, soit 720 € HT le parcours

*(\*) Avoir au moins 1 client adhérent de France Gestion*

**Public concerné :** Collaborateurs de cabinet comptable

**Intervenante :** Françoise PICCA, formatrice et expert-comptable

### Pré-requis :

Aucun

### Moyens techniques et pédagogiques :

#### Techniques :

- Accès à une plateforme de visioconférence Zoom après envoi d'un lien et d'un code de connexion

#### Pédagogiques :

- Etudes de cas concrets
- Exposés théoriques
- Conseils pratiques
- Mise à disposition en ligne de supports à la suite de la formation

### Moyens avant la formation :

Un questionnaire d'analyse des besoins et d'évaluation des acquis avant la formation conçu par l'intervenant et validé par France Gestion sera transmis aux participants avant la formation afin que le formateur s'adapte à leurs attentes et leurs besoins.

### Validation des acquis :

Validation des objectifs de la formation :

#### - Lors du déroulement de la formation

- Quiz sur le savoir présenté

#### - A l'issue de la formation

- Questions orales et réponses
- Quiz d'évaluation des connaissances acquises, résultats et corrigés
- Mise en place d'un wiki pour consigner les questions et réponses liées à la formation

### Qualité et évaluation de la formation :

- Un questionnaire d'évaluation sera remis à chaque participant à la fin de la formation pour mesurer le niveau de satisfaction au regard des attentes.

### Accessibilité :

Si l'un des futurs participants de la formation (ou vous-même si vous êtes le participant) est en situation de handicap, et pour toute question y compris sur l'accessibilité, vous pouvez prendre contact avec notre référent handicap :

- Francis Villos, responsable formation
- [Francis.villos@france-gestion.fr](mailto:Francis.villos@france-gestion.fr) / Tél. 01 39 07 49 15 (ligne directe)

Du lundi au jeudi de 8h30 à 18h00 et le vendredi de 8h30 à 17h.

Nous vous répondrons sous 48 heures.

### Programme :

#### Module 1 – La démarche de la révision et de la préparation d'un bilan

#### Module 2 – La partie trésorerie

- Banque
- Caisse
- Cipav
- Prêts

#### Module 3 – Les comptes de tiers

- Justification des comptes clients
- Fournisseurs
- Provisions
- Factures à recevoir

#### Module 4 – Les frais déductibles, les charges mixtes

#### Module 5 – Les immobilisations, les amortissements, les plus-values

#### Module 6 – Le cycle social

- Vérifications
- Provisions

#### Module 7 – Le cycle État

- Contrôle de la TVA collectée
- Rappels des règles de déductibilité
- TVA UE et hors UE

#### Module 8 – Le cut-off des charges et des produits

#### Module 9 – Les déductions et les réintégrations fiscales

*(1) S'agissant d'un parcours, l'inscription concerne le suivi des 9 modules dans leur intégralité*